

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 novembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° II-1771

présenté par

Mme Le Pen, M. Aliot, M. Bilde, M. Chenu et M. Pajot

ARTICLE 38**ÉTAT B****Mission « Cohésion des territoires »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables	0	0
Aide à l'accès au logement	0	0
Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat	0	0
Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire	0	0
Interventions territoriales de l'État	0	0
Politique de la ville	0	208 822 299
TOTAUX	0	208 822 299
SOLDE	-208 822 299	

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'échec de la politique de la ville n'est plus à démontrer ; des milliards ont été engloutis sans que la situation se soit améliorée dans ces quartiers. En effet, sans un retour de la sécurité aucune politique publique se sera efficace.

Cet amendement propose ainsi de diviser par 2 les crédits de l'action 01 (Actions territorialisées et Dispositifs spécifiques de la politique de la ville) du programme 147 (politique de la ville).